



DIMANCHE
16 MARS
2025

22^{ème} MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE

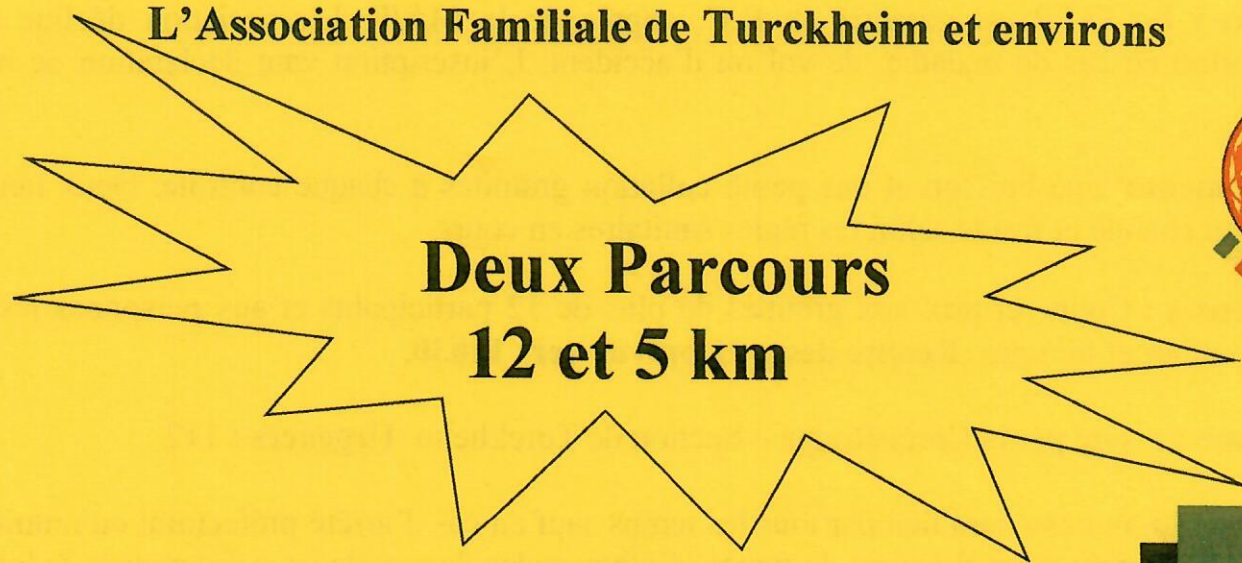
TURCKHEIM

68230 HAUT-RHIN (France)



Organisée par :

L'Association Familiale de Turckheim et environs



Deux Parcours
12 et 5 km



Membre de la FFSP n°F0967
Visa FFSP: 2025 68 288 E



Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

[facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



Partenaires de la FFSP

Agrément ministériel national du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté n° 012156 du 2 août 2001

Imprimé par l'association
Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ - Arrivée : Espace rive droite, 1 rue de l'huilerie (à côté de Staub) 68230 Turckheim.

Horaires : Départ de 7h à 13h. Arrivée avant 17h30.

Parcours : Deux parcours de 12km et 5 km, à travers forêt et vignoble. La marche est ouverte à toutes et tous, les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés.

Licence de participation : La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 3€ ou une cotisation pour une licence famille de 6€ (enfants jusqu'à 16 ans). Portant les timbres de contrôle, elle donne droit au tampon IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Préinscriptions : avant le 13 mars 2025 pour les groupes. Sur place pour les individuels.

Inscriptions: Nadia PUSSET
22a rue de la chapelle
68230 Turckheim
Téléphone: 06-74-74-00-01
Email : famille.pusset@calixo.net

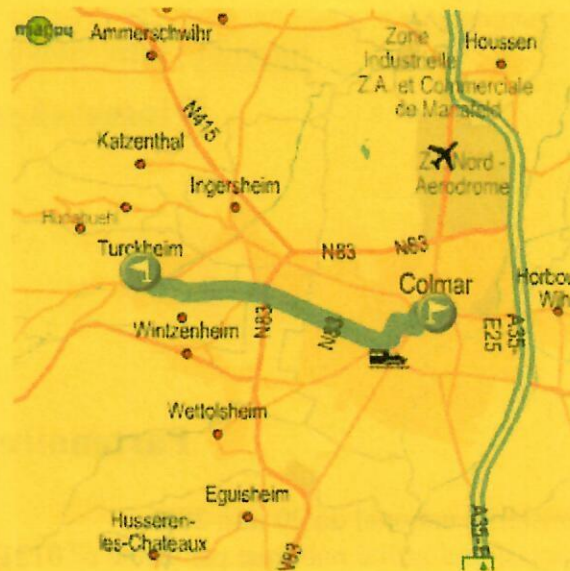
Assurance : La FFSP est garantie en R.C. auprès de la MAIF. L'association décline toute responsabilité en cas de maladie, de vol ou d'accident. L'inscription vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Une boisson et une petite collation gratuites à chaque contrôle. Deux lieux de restauration chaude et froide selon les règles sanitaires en cours.

Récompenses : Coupe et prix aux groupes de plus de 12 participants et aux personnes les plus âgées : hommes et femmes. **Remise des prix prévue vers 14h30.**

Secourisme : assuré par la Croix-Rouge – Section de Turckheim. **Urgences :** 112

Important : La marche aura lieu par tous les temps sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal. Il est interdit de quitter les chemins, de fumer, d'allumer des feux et de jeter des papiers le long du parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.



Comment trouver TURCKHEIM :